

Communiqué Filpac-CGT Dauphiné Libéré

POURQUOI UNE ACTION NATIONALE LE 16 DECEMBRE ?

- parce que la délégation patronale de la PQR, (dans laquelle la Direction du Dauphiné Libéré est représentée) fait de la signature d'un plan dit « social » le préalable à toute autre négociation ;
- parce que le gouvernement, via la commission des Finances de l'Assemblée nationale, a fait voter un amendement dégageant des sommes colossales dans l'unique but d'aider les patrons à liquider dans la presse, tant nationale que régionale, l'emploi de 2.000 salariés ;
- parce que les patrons vont utiliser l'argument de la mise à disposition de ces fonds pour faire pression sur les négociations en tentant de mettre en opposition l'intérêt immédiat des salariés en âge de partir avec le refus des syndicats de signer un accord ne portant que sur des départs anticipés ;
- parce qu'il est urgent et impératif de trouver des accords cadre portant notamment sur les nouvelles qualifications à mettre en œuvre à l'occasion de l'arrivée des nouveaux systèmes rédactionnels, ainsi que pour la nouvelle organisation de l'impression et de la distribution en France ;
- parce qu'en tout état de cause, un système de départ anticipé - qui ne peut être que le dernier volet d'un accord de modernisation - devra concerner toutes les catégories de salariés sur le critère de l'âge et non du choix des employeurs, ce qui entraînera forcément des besoins de remplacement.

POURQUOI LA CGT APPELLE A S'INSCRIRE LARGEMENT DANS CETTE ACTION AU DAUPHINE LIBERE ?

Parce que la Direction, « selon son attitude constante » veut imposer son dogme et refuse de répondre à notre demande de :

- 1. Ouvrir des négociations concernant les nouvelles technologies et process de travail liées au nouveau journal, et ceci pour tous les services.**
- 2. Définir les rôles, fonctions et prérogatives, des salariés participant à la fabrication, l'impression et la distribution du nouveau journal.**
- 3. Définir leur statut professionnel.**
- 4. Définir des plans de formation cohérents pour permettre aux salariés d'accomplir leurs fonctions futures, en leur garantissant ainsi un savoir faire et la maîtrise de leur travail.**

SECTEUR COMMUNICATION CGT